Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Human Resources and Skills Development Canada

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

Programme canadien pour l'épargne-études

Rapport statistique annuel - 2010

Canada

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec les:

Services des publications
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, promenade du Portage
Portage IV, 12e étage
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

Télécopieur : 819-953-7260
En ligne : http://www12.rhdcc.gc.ca

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) sur demande au 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2011

N° de cat. : PDF : HS1-15/2010F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwsgc.gc.ca.

Table des matières

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES – RAPPORT STATISTIQUE ANNUEL 2010 4

Au sujet du présent rapport 4
Sommaire du Rapport sur le Programme canadien pour l'épargne-études de 2010 5

REEE – RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES 7

Actif dans les REEE par année 7
Répartition de la valeur de l'actif dans les REEE par type de fournisseurs 8
Répartition des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études par type de fournisseurs 9
Répartition des paiements en Bon d'études canadien par type de fournisseurs 10

COTISATIONS AUX RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE) 11

Cotisations annuelles aux REEE 11
Cotisations moyennes annuelles aux REEE par bénéficiaire 12
Cotisations moyennes annuelles aux REEE par bénéficiaire et par province et territoire 12
Montants épargnés par bénéficiaire en 2010 13

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES 14

Paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études 14
Paiements annuels par province et territoire 15
Sommaire des statistiques sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire 16
Bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études 16
Nombre de nouveaux bénéficiaires et leur âge moyen 17
Nombre total de bénéficiaires qui ont reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études 17
Nombre annuel de bénéficiaires ayant reçu la SCEE de base et la SCEE supplémentaire 18
Nombre total de bénéficiaires par province et territoire 18
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études 19
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire et par année 20
Participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par groupe d'âge et par province et territoire 21

BON D'ÉTUDES CANADIEN 22

Paiements annuels en Bon d'études canadien et nombre de bénéficiaires 23
Taux de participation au Bon d'études canadien par province et territoire et par année 24
Cotisations moyennes annuelles par bénéficiaire du Bon d'études canadien 25
Sommaire des statistiques sur le Bon d'études canadien par province et territoire 25
Comparaison des taux urbains et ruraux de participation au Bon d'études canadien 26

SOUTIEN À L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES 27

Retraits des REEE 27
Paiements d'aide aux études et retraits pour les études postsecondaires par année 28
Taux de retraits des REEE pour entreprendre des études postsecondaires par année et par âge 29

STATISTIQUES DE BASE SUR LA POPULATION 30

TERMES ET DÉFINITIONS DU PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES 31

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES – RAPPORT STATISTIQUE ANNUEL 2010

Le Programme canadien pour l'épargne-études est une initiative du gouvernement du Canada. Partie intégrale de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le programme administre la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien. Ces deux incitatifs aident les familles canadiennes à épargner pour les études postsecondaires d'un enfant dans des Régimes enregistrés d'épargne-études. Le présent rapport constitue l'examen du Programme canadien pour l'épargne-études de 2010.

Au sujet du présent rapport

Le présent rapport vise à fournir des statistiques sur le PCEE et les REEE au Canada. Il est publié en ligne à l'intention de divers partenaires externes et intervenants (c.-à-d. les institutions financières, les autres ministères gouvernementaux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le public en général).

La principale source de données utilisée pour produire le présent rapport est la base de données des rapports du Programme canadien pour l'épargne-études, qui contient les données relatives à la Subvention canadienne pour l'épargne-études et au Bon d'études canadien fournies par les fournisseurs de REEE.

Les statistiques sur la SCEE sont calculées à partir de la date de transaction, qui est la date à laquelle une demande ou une transaction est effectuée, tandis que les statistiques sur le BEC sont calculées à partir de la date de traitement, qui est la date à laquelle la subvention est versée.

Tout au long du rapport, les données de 2008 et de 2009 sont ajustées de manière à tenir compte du retard de transactions reçues en 2010, qui s'appliquent aux années antérieures. Cela peut avoir un effet sur les données de 2006 à 2009 lorsqu'on les compare à celles des rapports antérieurs.

Le présent rapport contient aussi des renseignements issus d'autres sources, telles que l'Enquête sur la population active de 2009 de Statistique Canada et du Recensement de 2006.

Sommaire du Rapport sur le Programme canadien pour l'épargne-études de 2010

Réussites du Programme canadien pour l'épargne-études en 2010

Pour le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE), 2010 a été une année pleine de réalisations. En effet, le programme a continué d'inciter les familles à planifier et à épargner tôt en vue des études postsecondaires (EPS) de leurs enfants. Le PCEE vise à rendre les études plus abordables au moyen de l'épargne afin que les étudiants dépendent moins des prêts étudiants dans les années à venir. Le PCEE aide les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires depuis plus de 10 ans.

Voici un résumé de certaines des réussites en 2010 et un aperçu des renseignements fournis dans le présent rapport :

Valeur de l'actif dans les REEE

- L'actif dans les REEE a atteint 27,6 milliards de dollars à la fin de l'année 2010. Depuis la création du Programme canadien pour l'épargne-études en 1998, l'actif dans les REEE a augmenté de façon constante. Cette croissance s'est interrompue en 2008 en raison du ralentissement économique, entraînant une chute de la valeur de l'actif. Toutefois, depuis ce temps, la valeur de l'actif a repris sa croissance au même rythme prévue avant la crise. (pour plus de détails, consultez la section « Actif dans les REEE par année »).

Cotisations annuelles au REEE

- En 2010, les familles ont cotisé 3,39 milliards de dollars dans les REEE de leurs enfants, ce qui représente une augmentation de 220 millions de dollars par rapport à 2009, année pendant laquelle elles ont cotisé 3,17 milliards. Cette augmentation appréciable des cotisations peut être attribuable à la reprise économique en cours depuis 2009 (pour plus de détails, consultez la section « Cotisations annuelles aux REEE »).

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

- En 2010, les paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études ont augmenté de 43 millions de dollars (près de 7 %) par rapport à 2009.
- 42,8 % des familles canadiennes ayant des enfants reçoivent maintenant la Subvention (pour de plus amples renseignements, consultez la section « Subvention canadienne pour l'épargne-études »).

Bon d'études canadien (BEC)

- En 2010, la participation au Bon d'études canadien a atteint 21,8 % des familles admissibles, ce qui représente une augmentation par rapport à 19,3 % en 2009 et à 16,3 % en 2008. Même si cette augmentation au cours des deux dernières années peut paraître modeste, le nombre d'enfants provenant de familles à faible revenu qui ont reçu le BEC au cours de cette période a plus que doublé (passant de 140 185 en 2008 à 292 941 en 2010).
- Depuis 2005, le gouvernement a remis 219,93 millions de dollars aux familles à faible revenu sous la forme du Bon d'études canadien afin de les inciter à commencer à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants (pour plus de détails, consultez la section « Bon d'études canadien »).

Soutien à l'accès aux études postsecondaires

- En 2010, les étudiants du niveau postsecondaire ont retiré en moyenne 6 680 $ de leur REEE, ce qui représente une augmentation de près de 5 % par rapport à 2009.
- Au total, 287 865 étudiants de niveau postsecondaire ont retiré 1,92 milliard de dollars de leur REEE afin de payer leurs études postsecondaires (pour plus de détails, consultez la section « Soutien à l'accès aux études postsecondaires).

DESCRIPTION	2008	2009	2010	Différence entre 2009 et 2010
RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)				
Valeur totale de l'actif dans les REEE (en milliards de $)	22,6 $	25,9 $	27,6 $	1,7 $
Valeur des cotisations annuelles dans les REEE (en milliards de $)	3,10 $	3,17 $*	3,39 $	0,22 $
SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES				
Paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions de $)	603 $*	624 $*	667 $	43 $
Montant total en Subvention canadienne pour l'épargne-études versé depuis sa création en 1998 (en milliards de $)	4,46 $*	5,08 $*	5,75 $	0,67 $
Nombre total de bénéficiaires âgés de 0 à 17 ans qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions)	2,67	2,77	2,88	0,11
Nombre total de bénéficiaires qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions)	3,45	3,68	3,96	0,28
Âge moyen des nouveaux bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études	3,87	3,63	3,60	-0,03
Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études	39,7 %	40,6 %	42,8 %	2,2
BON D'ÉTUDES CANADIEN				
Paiements en Bon d'études canadien (en millions de $)	47,42 $	56,46 $	65,18 $	8,72 $
Montant total en Bon d'études canadien versé depuis sa création en 2005 (en millions de $)	98,29 $	154,75 $	219,93 $	65,18 $
Nombre total d'enfants qui ont reçu le Bon d'études canadien	140 185	211 787	292 941	81 154
Nombre total d'enfants ayant droit au Bon d'études canadien	857 613	1 094 545	1 343 586	249 041
Pourcentage de souscripteurs au Bon d'études canadien qui ont cotisé aux REEE	94,2 %	94,0 %	94,8 %	0,80 %
Cotisation totale moyenne par bénéficiaire du Bon d'études canadien (en $)	921 $	873 $	843 $	-30 $
Montant total des cotisations aux REEE par famille de bénéficiaires du Bon d'études canadien (en millions de $)	298 $	533 $	839 $	306 $
Taux de participation au Bon d'études canadien	16,3 %	19,3 %	21,8 %	2,5
ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES				
Le montant total retiré des REEE au cours d'une année civile pour payer les EPS (en milliards de $)	1,50 $	1,60 $	1,92 $	0,32 $
Le nombre total de bénéficiaires de REEE qui utilisent les REEE pour payer les EPS	231 679	251 159	287 865	36 706
Le montant moyen des retraits des REEE par étudiant pour payer les EPS (en $)	6 474 $	6 370 $	6 680 $	310 $

* **Ces chiffres ont été mis à jour de manière à tenir compte des retards encourus sur certaines transactions financières provenant des fournisseurs du REEE.**

REEE – RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES

Un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un compte d'épargne-études qui peut aider la population canadienne à épargner pour les études postsecondaires. Les REEE sont enregistrés par le gouvernement du Canada afin de permettre que l'épargne s'accumule à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire s'inscrive à un établissement d'enseignement postsecondaire.

Cette section donne des renseignements sur le montant dans les REEE (actif dans les REEE) au Canada et sur les sommes qui y sont cotisées.

Actif dans les REEE par année

L'actif dans les REEE représente la valeur totale du marché de tous les REEE au Canada en date du 31 décembre de chaque année. Cet actif représente le montant disponible pour les études postsecondaires des enfants.

L'actif dans les REEE a augmenté à 27,6 milliards de dollars à la fin de 2010.

L'actif dans les REEE a augmenté de façon continue depuis 1998, lorsque le Programme canadien pour l'épargne-études a été créé. L'actif dans les REEE a atteint 23,4 milliards de dollars en 2007, mais a diminué en 2008 en raison du ralentissement économique. Toutefois, la reprise de 2009 l'a fait croître de nouveau.

Actif dans les REEE par année (en milliards de $)

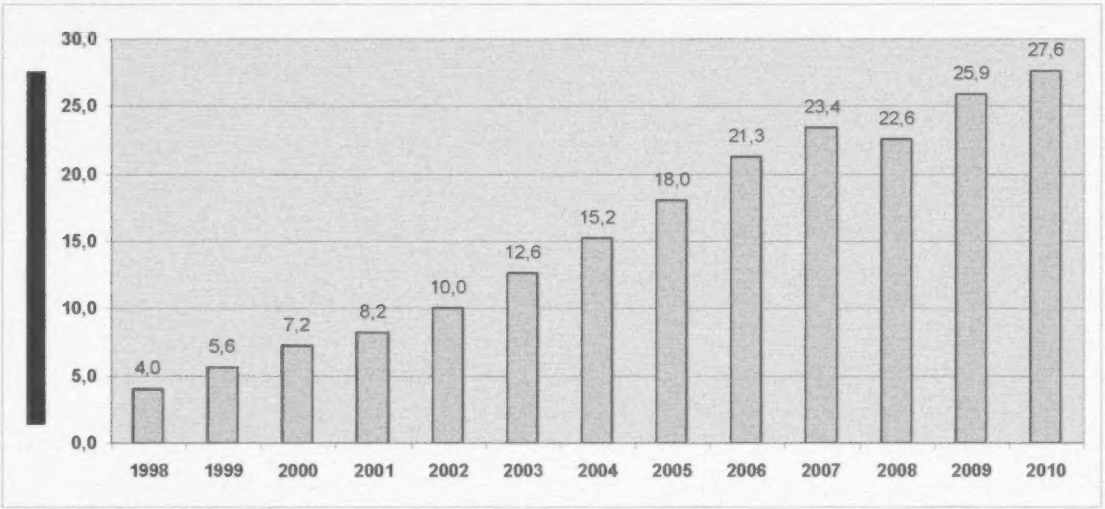

Répartition de la valeur de l'actif dans les REEE par type de fournisseurs

Les fournisseurs de REEE sont des organisations financières qui offrent des REEE au public. Ils administrent tous les montants versés dans un régime et s'assurent que les paiements effectués à partir des REEE le sont en vertu des modalités du régime et des lois qui le régissent.

La plus grande part de marché de l'actif dans les REEE appartient aux services bancaires d'investissement et aux courtiers en valeurs mobilières, qui gèrent plus d'un tiers (soit 34,7 %) du total de l'actif. Les régimes collectifs de bourses en fiducie suivent avec 32,9 % des parts de marché.

Répartition de la valeur de l'actif dans les REEE par type de fournisseurs

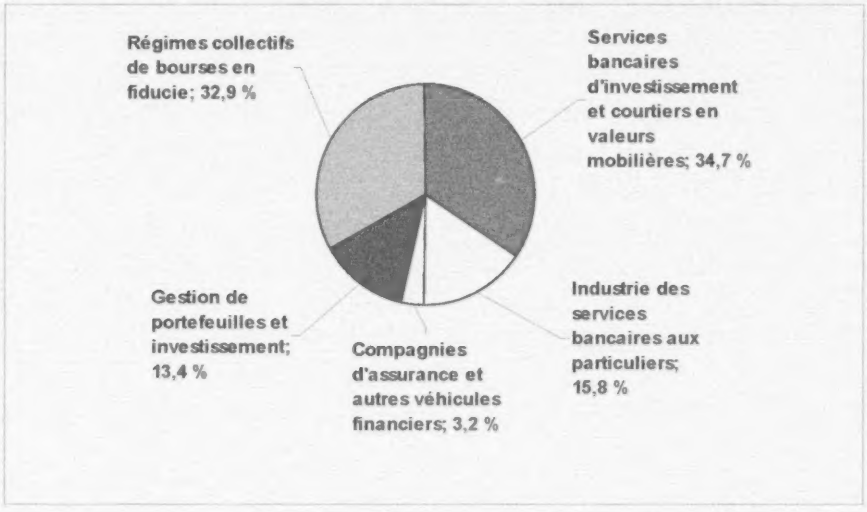

Répartition des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études par type de fournisseurs

En 2010, les services bancaires d'investissement et les courtiers en valeurs mobilières ont versé 40,1 % des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études dans les REEE, suivis des régimes collectifs de bourses en fiducie avec 29,3 % du total des paiements annuels.

Les partenaires du Programme canadien pour l'épargne-études consistent en plus de 80 fournisseurs de REEE par l'entremise desquels le Programme verse la Subvention canadienne pour l'épargne-études chaque année.

Paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études en 2010 par type de fournisseurs

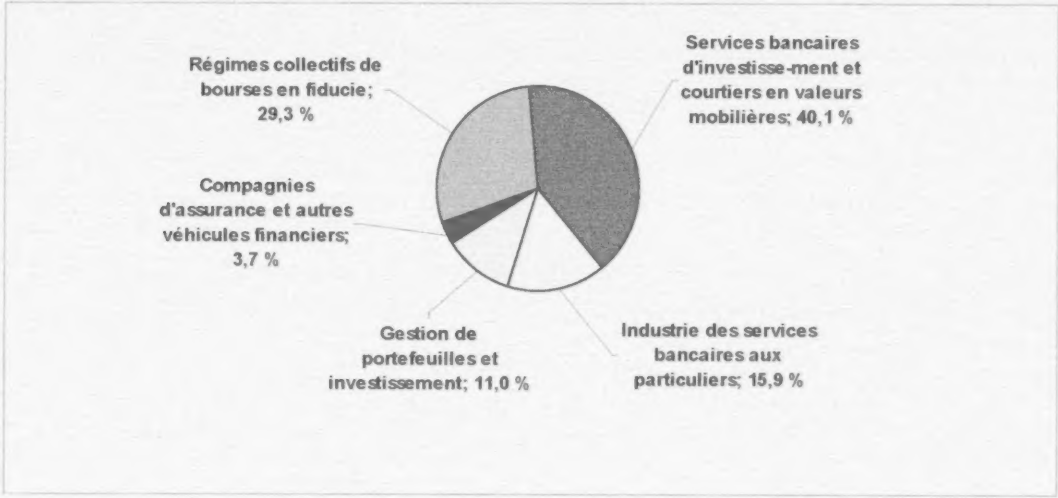

Répartition des paiements en Bon d'études canadien par type de fournisseurs

En 2010, les Régimes collectifs de bourses d'études en fiducie ont administré près de 42,5 % du total des paiements en Bon d'études canadien qui ont été effectués par le gouvernement du Canada dans des régimes enregistrés d'épargne-études. Ils étaient suivis des services bancaires d'investissement et des courtiers en valeurs mobilières qui ont reçu 29,6 % des paiements en Bon d'études canadien.

Paiements en Bon d'études canadien en 2010 par type de fournisseurs

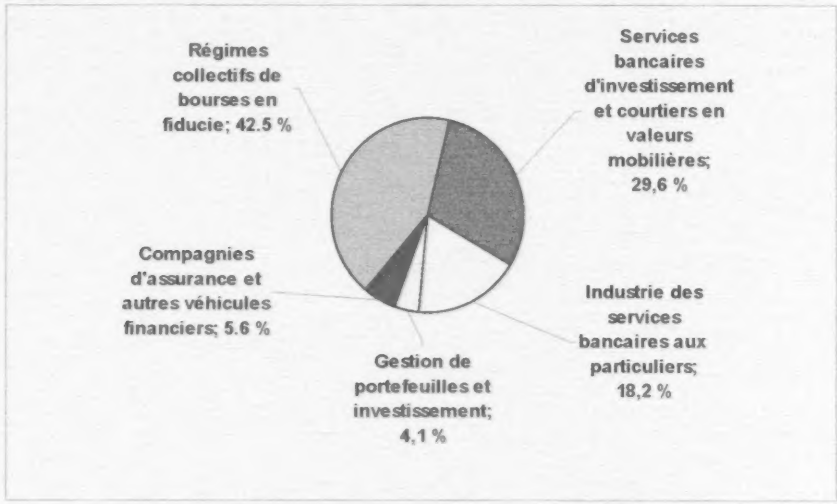

COTISATIONS AUX RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE)

Une cotisation est le montant d'épargne effectuée dans un REEE au nom d'un enfant, c'est-à-dire le bénéficiaire du REEE. Les revenus qui proviennent de l'épargne dans un REEE pour les études peuvent croître à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire retire de l'argent pour financer ses études postsecondaires.

Cotisations annuelles aux REEE

Les cotisations aux REEE ont augmenté, passant de 3,17 milliards de dollars en 2009 à 3,39 milliards en 2010. Cela représente une croissance de près de 7 % par rapport à 2009, année où le taux de croissance n'était que de 2,3 %.

De 2000 à 2007, le taux moyen d'augmentation était de 8,34 %.

Cotisations annuelles aux REEE (en milliards de $)

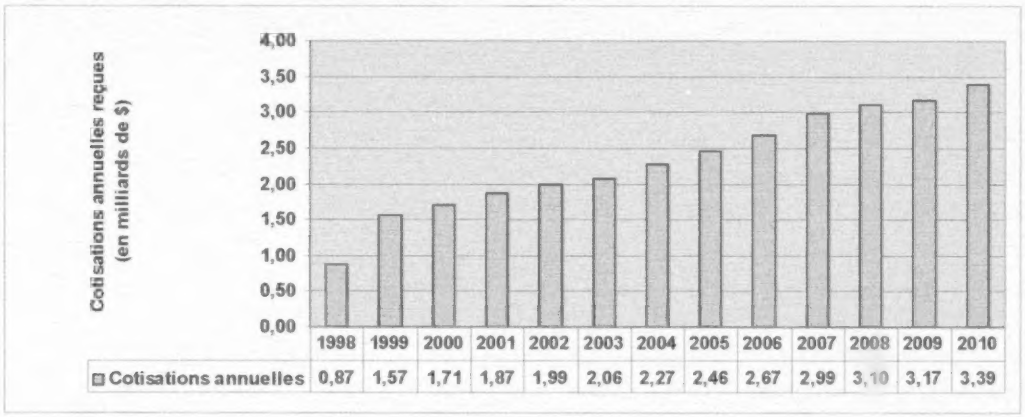

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cotisations annuelles	0,87	1,57	1,71	1,87	1,99	2,06	2,27	2,46	2,67	2,99	3,10	3,17	3,39

Cotisations moyennes annuelles aux REEE par bénéficiaire

Le bénéficiaire d'un REEE est habituellement un enfant, mais il peut s'agir de toute personne désignée par le souscripteur d'un REEE pour recevoir de l'argent pour ses études postsecondaires. Les paiements à un bénéficiaire sont effectués en vertu des modalités précises du REEE.

La cotisation moyenne à un REEE par bénéficiaire était de 1 463 $ en 2010, ce qui représente une augmentation de 2,8 % par rapport à 2009, année où la cotisation annuelle moyenne par bénéficiaire a diminué pour la première fois depuis 2001.

Cotisations annuelles moyennes aux REEE par bénéficiaire (en $)

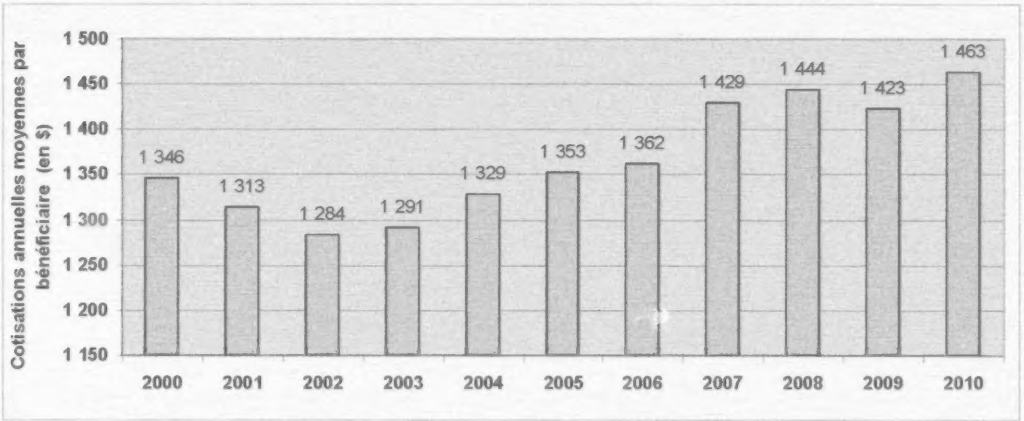

Cotisations moyennes annuelles aux REEE par bénéficiaire et par province et territoire

La moyenne nationale des cotisations annuelles aux REEE par bénéficiaire en 2010 était de 1 463 $. Les bénéficiaires qui résident en Colombie-Britannique, en Ontario, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut recevaient des cotisations plus élevées que la moyenne nationale. Les économies moyennes ont augmenté dans toutes les provinces en 2010.

Cotisations moyennes annuelles aux REEE par bénéficiaire et par province et territoire

Province et territoire	2006 ($)	2007 ($)	2008 ($)	2009 ($)	2010 ($)
Colombie-Britannique	1 478	1 572	1 592	1 580	1 632
Yukon	1 370	1 487	1 493	1 432	1 627
Ontario	1 479	1 552	1 571	1 552	1 600
Territoires du Nord-Ouest	1 405	1 505	1 576	1 575	1 599
Nunavut	1 412	1 505	1 530	1 565	1 593
Alberta	1 380	1 438	1 461	1 413	1 439
Saskatchewan	1 217	1 273	1 298	1 286	1 331
Manitoba	1 198	1 237	1 231	1 219	1 230
Nouvelle-Écosse	1 137	1 192	1 205	1 194	1 228
Île-du-Prince-Édouard	1 088	1 121	1 157	1 168	1 226
Québec	1 120	1 179	1 177	1 165	1 193
Terre-Neuve-et-Labrador	972	1 019	1 039	1 052	1 093
Nouveau-Brunswick	985	1 028	1 044	1 039	1 075
CANADA	1 362	1 429	1 444	1 423	1 463

Montants épargnés par bénéficiaire en 2010

En 2010, 48,6 % de tous les enfants ont reçu moins de 1 000 $ en cotisations aux REEE, tandis que 38,8 % d'entre eux ont reçu de 1 001 $ à 2 500 $ en cotisations. Enfin, 12,6 % des bénéficiaires ont obtenu plus de 2 500 $ en cotisations à leur REEE 2010.

Il convient de noter que ce ne sont pas toutes les familles qui épargnent chaque année. De 1998 à 2010, 2,88 millions de bénéficiaires de la SCEE âgés de 0 à 17 ans ont reçu des cotisations dans leur REEE. De ce nombre, 2,21 millions de bénéficiaires avaient reçu des cotisations en 2010. Ainsi, 670 000 enfants (2,88 millions d'enfants moins 2,21 millions d'enfants) n'ont pas reçu de cotisation en 2010.

Même s'il n'y a pas de limite annuelle au montant épargné dans un REEE par année, la Subvention canadienne pour l'épargne-études n'est versée que sur les premiers 2 500 $ épargnés par année.

Répartition des bénéficiaires par tranche de cotisations

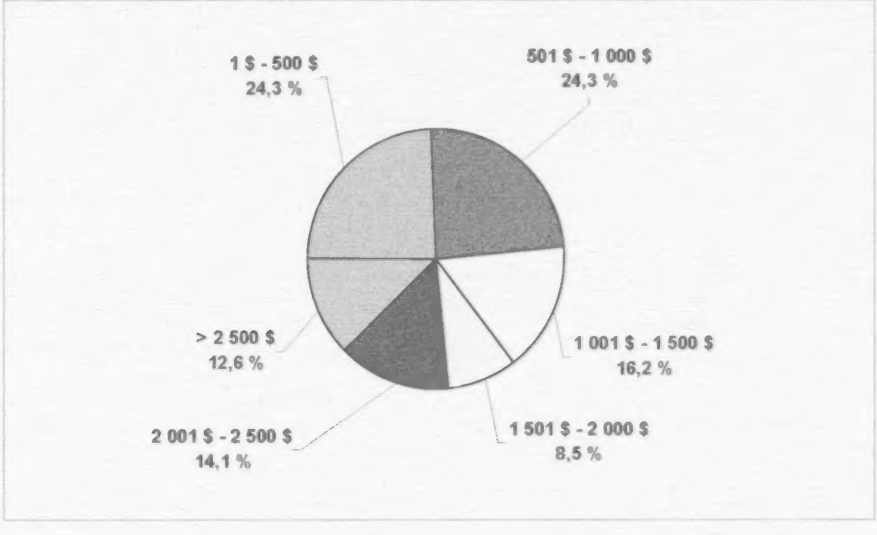

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

La Subvention canadienne pour l'épargne-études est une somme offerte par le gouvernement du Canada pour aider les familles à commencer à épargner dès le jeune âge de leurs enfants en vue de leurs études postsecondaires. Lorsqu'une famille épargne dans le REEE d'un enfant, le gouvernement donne jusqu'à 200 $ sur les premiers 500 $ épargnés par année, et jusqu'à 400 $ sur les prochains 2 000 $ épargnés. La subvention maximale que le gouvernement peut donner à un enfant est de 7 200 $.

Paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études

En 2010, les paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) ont augmenté à 667,1 millions de dollars par rapport à 624,3 millions en 2009, ce qui représente une augmentation de 7 %. Du total des paiements en SCEE en 2010, 630 millions étaient sous forme de paiements en SCEE de base (20 %) alors que 37,1 millions constituaient des paiements en SCEE supplémentaire (un 10 % ou 20 % supplémentaire), une somme mise en place en 2005 afin d'inciter encore davantage les familles à revenu moyen à épargner en vue des études postsecondaires.

Paiements annuels en Subvention canadienne pour l'épargne-études (en millions de dollars)

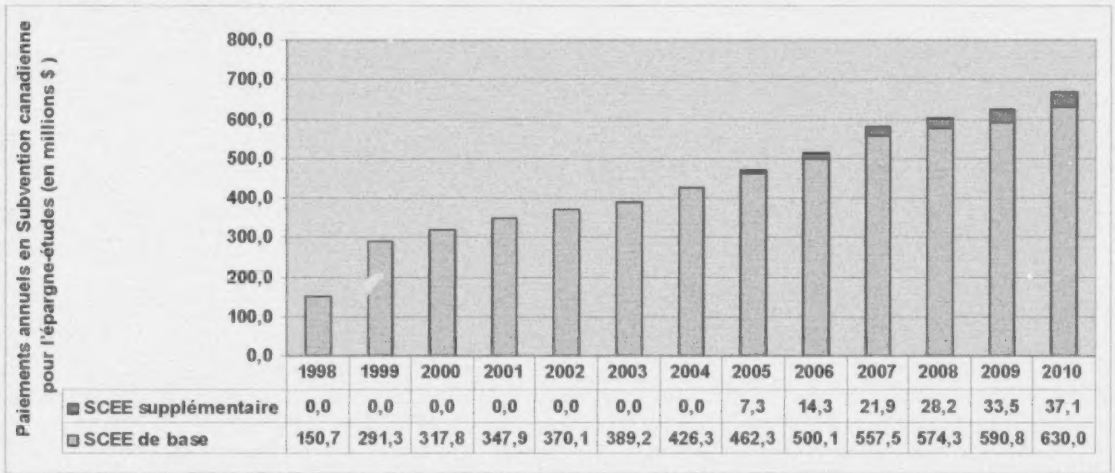

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SCEE supplémentaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3	14,3	21,9	28,2	33,5	37,1
SCEE de base	150,7	291,3	317,8	347,9	370,1	389,2	426,3	462,3	500,1	557,5	574,3	590,8	630,0

Paiements annuels par province et territoire

Du montant total des paiements en Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui était de 667 millions de dollars en 2010, les bénéficiaires qui résident en Ontario ont reçu 319,5 millions (soit 47,9 %), suivi des bénéficiaires du Québec qui ont reçu 107,6 millions (soit 16,1 %). De plus, des paiements de 96,8 millions (soit 14,5 %) en subvention ont été remis aux bénéficiaires qui résident en Colombie-Britannique et 77,7 millions (soit 11,6 %) aux bénéficiaires qui résident en Alberta. Chacune des autres provinces a reçu moins de 3 % du total des paiements en subvention.

Paiements annuels par province et territoire (en millions de dollars)

Province ou territoire	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Répartition des paiements en SCEE en 2010 (%)
Ontario	225,8	247,5	278,2	288,8	298,8	319,5	47,9
Québec	68,4	75,8	88,2	93,7	99,4	107,6	16,1
Colombie-Britannique	70,0	76,2	85,8	88,6	91,0	96,8	14,5
Alberta	55,4	61,7	68,7	71,1	73,1	77,7	11,6
Saskatchewan	13,1	13,8	15,1	15,7	16,1	17,0	2,5
Manitoba	12,2	13,2	14,6	15,1	15,7	16,6	2,5
Nouvelle-Écosse	9,5	10,1	11,0	11,1	11,3	11,9	1,8
Nouveau-Brunswick	7,4	7,9	8,7	9,0	9,1	9,6	1,4
Terre-Neuve-et-Labrador	5,3	5,6	6,2	6,4	6,7	7,1	1,1
Île-du-Prince-Édouard	1,4	1,5	1,6	1,7	1,7	1,9	0,3
Yukon	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,1
Nunavut	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,04
CANADA	470	514	579	603	624	667	100

Sommaire des statistiques sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire

Le taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) en date du 31 décembre 2010 était de 42,8 % à l'échelle nationale. Le taux de participation à la SCEE est obtenu en divisant le nombre de bénéficiaires de la SCEE (0 à 17 ans) par le nombre d'enfants qui ont droit à la subvention. Les statistiques sur la population se fondent sur les données du Recensement 2006 de Statistique Canada et se trouvent dans la Boîte à outils du Rapport sur le PCEE de 2010. Le tableau présente les statistiques relatives à la SCEE à l'échelle provinciale ou territoriale. Les taux de participation à la SCEE en Colombie-Britannique, en Ontario, en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador étaient plus élevés que le taux de participation national en 2010.

Sommaire des statistiques sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire en date de décembre 2010

Province ou territoire	Nombre de bénéficiaires de la SCEE (1)	Enfants admissibles à la SCEE (2)	Taux de participation à la SCEE = (1)/(2) (%)	Paiement total en SCEE (en millions de $)
Colombie-Britannique	386 100	821 800	47,0	847,5
Ontario	1 260 669	2 734 900	46,1	2 755,4
Alberta	351 015	771 800	45,5	677,7
Terre-Neuve-et-Labrador	38 412	86 800	44,3	67,2
Yukon	2 551	6 100	41,8	5,3
Nouveau-Brunswick	56 462	136 400	41,4	89,9
Québec	545 979	1 456 500	37,5	854,8
Île-du-Prince-Édouard	10 349	27 600	37,5	17,8
Nouvelle-Écosse	62 940	172 200	36,6	115,8
Saskatchewan	79 780	225 400	35,4	160,1
Manitoba	86 272	274 200	31,5	152,2
Territoires du Nord-Ouest	2 067	11 800	17,5	4,4
Nunavut	1 389	12 100	11,5	2,5
CANADA	2 884 265	6 737 600	42,8	5 750,8

Bénéficiaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études

Un bénéficiaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) est un enfant âgé de 0 à 17 ans qui reçoit la SCEE du gouvernement du Canada en fonction du montant épargné dans son compte de REEE par un parent, un grand-parent ou une autre personne (souscripteur du REEE).

Nombre de nouveaux bénéficiaires et leur âge moyen

L'âge moyen des nouveaux bénéficiaires a diminué de façon constante pour atteindre 3,6 ans en 2010. Il est évident que la tendance observée montre que le Programme canadien pour l'épargne-études a incité les familles à épargner dès le jeune âge de leurs enfants pour leurs études postsecondaires. Quand le programme a été créé en 1998, l'âge moyen des nouveaux bénéficiaires était de presque huit ans.

En 2010, 256 000 nouveaux bénéficiaires ont reçu la Subvention. Quand le programme a été lancé en 1998, un grand nombre de familles ayant des enfants ont saisi l'occasion d'épargner dans un REEE et de recevoir la Subvention, comme le montre le tableau ci-dessous. Au cours des années, le nombre de nouveaux bénéficiaires a fini par se stabiliser, quoiqu'en 2006-2007, le PCEE a constaté une augmentation considérable du nombre de nouveaux bénéficiaires. Cette augmentation suit la mise en place en 2005 de la SCEE supplémentaire et du BEC, lesquels visent à inciter les familles à faible revenu ou à revenu moyen d'épargner pour les études postsecondaires.

Nombre de nouveaux bénéficiaires et leur âge moyen

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Âge moyen	7,98	6,91	6,17	5,74	5,40	5,38	5,22	4,82	4,34	4,15	3,87	3,63	3,60
Nombre de nouveaux bénéficiaires (en milliers)	698	434	317	279	257	206	218	234	271	276	263	251	256

Nombre total de bénéficiaires qui ont reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études

Au total, 3,96 millions de bénéficiaires ont obtenu la SCEE depuis 1998. Ce nombre est constitué de 1,08 million d'étudiants âgés de plus de 18 ans et de 2,88 millions d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Il est important de noter que ce ne sont pas tous les bénéficiaires qui reçoivent la SCEE chaque année. Ainsi, en 2010 seulement, 2,21 millions de bénéficiaires ont obtenu la SCEE.

Nombre total de bénéficiaires par groupe d'âge et par année (en millions)

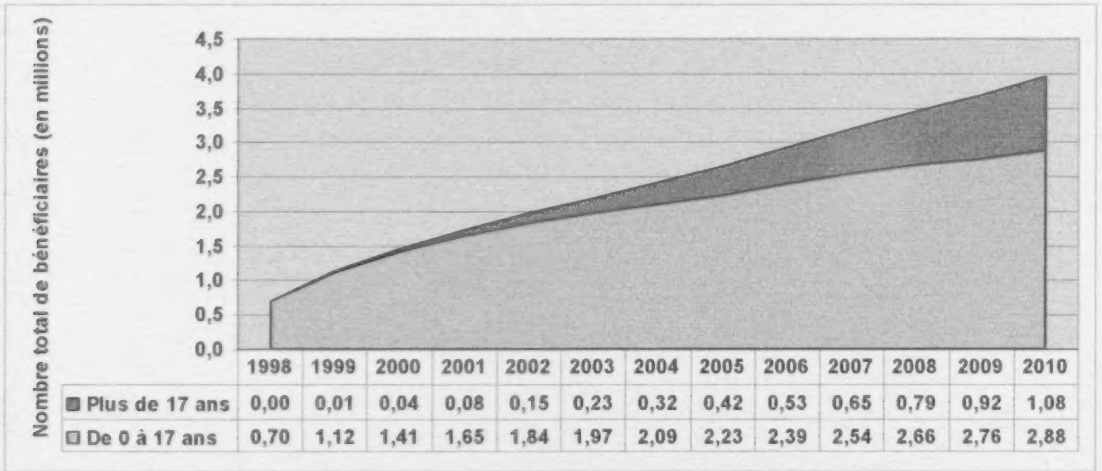

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Plus de 17 ans	0,00	0,01	0,04	0,08	0,15	0,23	0,32	0,42	0,53	0,65	0,79	0,92	1,08
De 0 à 17 ans	0,70	1,12	1,41	1,65	1,84	1,97	2,09	2,23	2,39	2,54	2,66	2,76	2,88

Nombre annuel de bénéficiaires ayant reçu la SCEE de base et la SCEE supplémentaire

Comme il a été mentionné précédemment, selon le montant cotisé au REEE d'un enfant, les bénéficiaires peuvent recevoir ou non la SCEE chaque année. En 2010, 2,21 millions de bénéficiaires ont touché la SCEE. De ce nombre, 0,58 million d'enfants ont reçu la SCEE supplémentaire, laquelle vise les familles à faible revenu, et 1,63 million de bénéficiaires ont reçu la SCEE de base.

Nombre de bénéficiaires ayant reçu la SCEE de base et la SCEE supplémentaire

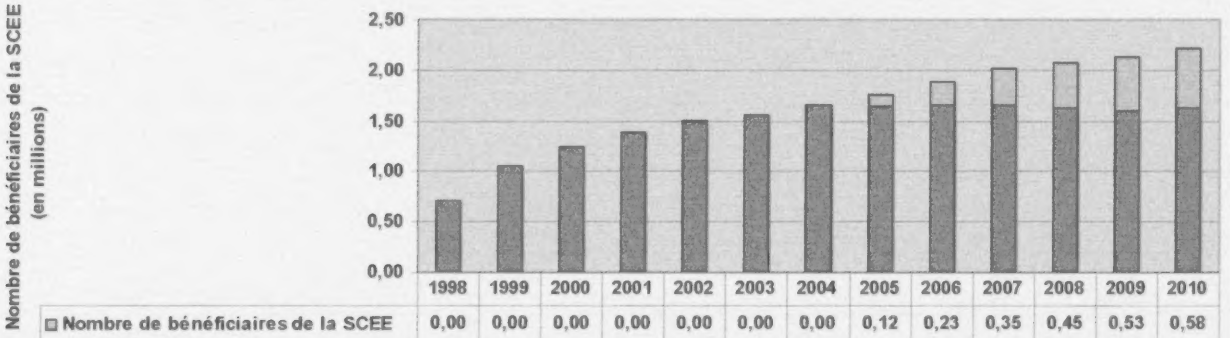

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de bénéficiaires de la SCEE supplémentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,23	0,35	0,45	0,53	0,58
Nombre de bénéficiaires ayant reçu la SCEE de base seulement	0,70	1,05	1,24	1,38	1,49	1,55	1,65	1,63	1,65	1,66	1,62	1,60	1,63

Nombre total de bénéficiaires par province et territoire

La carte ci-dessous montre le nombre total de bénéficiaires par province et par territoire. Les nombres représentent le nombre total de bénéficiaires qui ont reçu la Subvention canadienne pour l'épargne-études jusqu'à la fin de 2010.

Nombre total de bénéficiaires par province et territoire (en milliers)

Le tableau ci-dessous présente le nombre de bénéficiaires par province et par territoire et le taux moyen de croissance du nombre de bénéficiaires pour la période de 2006 à 2010.

Les provinces comptant plus de 500 000 bénéficiaires sont l'Ontario (44,2 %), le Québec (18 %) et la Colombie-Britannique (13,6 %). Bien que l'Ontario soit la province comptant le plus de bénéficiaires, le Québec observe le taux de croissance moyen le plus élevé de 2006 à 2010 (9,2 %).

Nombre total de bénéficiaires par province et territoire (en milliers)

Province ou territoire	2006	2007	2008	2009	2010	Taux de croissance moyen de 2006 à 2010 (%)
Québec	501	555	607	655	711	9,2
Alberta	340	375	407	438	474	8,7
Manitoba	89	97	105	112	121,2	8,0
Ontario	1 294	1 414	1 529	1 630	1 751	7,9
Colombie-Britannique	405	441	474	504	540	7,4
Yukon	2,8	3,0	3,2	3,4	4,0	7,0
Saskatchewan	90	97	104	110	117	6,8
Nouveau-Brunswick	61	66	70	74	79	6,6
Île-du-Prince-Édouard	12	13	14	14	15	6,2
Nouvelle-Écosse	72	77	81	86	91	6,0
Terre-Neuve-et-Labrador	43	46	49	51	54	5,9
Nunavut	1,4	1,5	1,6	1,7	2,0	5,8
Territoires du Nord-Ouest	2,3	2,4	2,6	2,7	3,0	5,0
Canada	2 916	3 187	3 448	3 683	3 962	8,0

Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études

Le taux de participation à la SCEE montre le pourcentage d'enfants, âgés de 0 à 17 ans, qui ont reçu la subvention du gouvernement à la suite de cotisations effectuées dans leurs REEE.

Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire et par année

À la fin de 2010, le taux de participation à la SCEE avait atteint 42,8 %. Le taux de participation de la Colombie-Britannique était le plus élevé (47 %), suivi de près par l'Ontario, l'Alberta et la Terre-Neuve-et-Labrador.

Taux de participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par province et territoire et par année

Province ou territoire	2004 (%)	2005 (%)	2006 (%)	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)
Colombie-Britannique	33,0	34,9	37,0	39,3	41,1	44,8	47,0
Ontario	33,8	36,0	38,5	41,2	43,2	44,0	46,1
Alberta	32,6	35,8	39,5	43,6	46,0	43,2	45,5
Terre-Neuve-et-Labrador	31,3	33,1	35,2	38,4	39,4	41,9	44,3
Yukon	31,0	33,2	35,2	38,2	39,4	38,4	41,8
Nouveau-Brunswick	29,2	31,6	33,9	37,1	38,5	39,7	41,4
Île-du-Prince-Édouard	27,2	28,7	30,2	32,2	33,2	35,9	37,5
Québec	23,9	25,9	28,3	31,5	33,6	35,0	37,5
Nouvelle-Écosse	27,1	28,8	30,5	32,9	33,6	34,9	36,6
Saskatchewan	26,1	27,5	28,9	30,9	31,9	33,8	35,4
Manitoba	23,4	24,8	26,5	28,6	29,9	29,8	31,5
Territoires du Nord-Ouest	14,2	15,0	16,4	18,1	18,6	17,1	17,5
Nunavut	9,5	10,2	10,6	11,7	12,0	11,2	11,5
CANADA	30,3	32,4	34,9	37,8	39,7	40,6	42,8

* Le taux de participation à la SCEE est calculé à partir du nombre total de bénéficiaires (de 0 à 17 ans) qui ont reçu la Subvention divisé par le nombre total d'enfants (de 0 à 17 ans) projeté selon les données du Recensement de 2006. Veuillez consulter les Statistiques de base sur la population figurant dans la Boîte à outils du Rapport sur le PCEE pour plus de détails.

Participation à la Subvention canadienne pour l'épargne-études par groupe d'âge et par province et territoire

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sur le taux de participation en date du 31 décembre 2010. Le taux de participation à la SCEE est le plus élevé, soit 47,4 %, pour le groupe des 5 à 9 ans, suivi de 45,1 % pour le groupe des 10 à 14 ans. Le taux de participation des enfants de 0 à 17 ans à l'échelle nationale était de 42,8 %.

Taux de participation à la SCEE par groupe d'âge et par province et territoire en date du 31 décembre 2010

Province ou territoire	De 0 à 4 ans (%)	De 5 à 9 ans (%)	De 10 à 14 ans (%)	De 15 à 17 ans (%)	De 0 à 17 ans (%)
Colombie-Britannique	41,9	51,2	50,0	43,2	47,0
Ontario	39,9	50,2	48,9	44,0	46,1
Alberta	43,5	49,9	46,6	40,0	45,5
Terre-Neuve-et-Labrador	36,4	51,8	48,9	37,0	44,3
Yukon	37,8	49,2	42,1	37,3	41,8
Nouveau-Brunswick	36,3	49,2	43,1	35,0	41,4
Île-du-Prince-Édouard	29,2	41,2	41,1	37,3	37,5
Québec	36,6	43,0	38,0	30,4	37,5
Nouvelle-Écosse	29,8	42,1	39,8	32,8	36,6
Saskatchewan	28,3	39,3	39,1	34,6	35,4
Manitoba	25,0	35,1	34,1	31,3	31,5
Territoires du Nord-Ouest	16,2	19,1	17,4	17,1	17,5
Nunavut	9,6	11,8	12,5	12,3	11,5
CANADA	38,3	47,4	45,1	39,0	42,8

* Le taux de participation à la SCEE par groupe d'âge est calculé à partir du nombre total de bénéficiaires (de 0 à 17 ans) qui ont reçu la Subvention divisé par le nombre total d'enfants (de 0 à 17 ans) projeté selon les données du Recensement de 2006. Veuillez consulter les Statistiques de base sur la population figurant dans la Boîte à outils du Rapport sur le PCEE pour plus de détails.

BON D'ÉTUDES CANADIEN

Créé en 2005, le Bon d'études canadien (BEC) permet de donner un bon départ en vue d'épargner pour les études des enfants de familles à faible revenu. Le BEC est versé dans le REEE de l'enfant et n'exige aucune économie de la part des parents. Le gouvernement donne 500 $ pour les enfants nés après 2003 aux familles qui ouvrent un compte du REEE et qui ont droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE), qui est une composante de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Des paiements annuels de 100 $ sont effectués chaque année où l'enfant y a droit, jusqu'à l'âge de 15 ans et jusqu'à un maximum de 2 000 $.

Nombre annuel de nouveaux bénéficiaires du Bon d'études canadien et d'enfants admissibles

En 2010, 81 154 nouveaux bénéficiaires provenant de familles à faible revenu se sont joints au total des enfants qui ont reçu le Bon d'études canadien depuis 2005. Cela représente une augmentation nette de 13,3 % par rapport à 2009, année pendant laquelle 71 602 enfants ont adhéré au programme pour la première fois. Au fil des ans, le nombre d'enfants admissibles au Bon a également augmenté considérablement. Au cours des six années écoulées depuis la création du BEC, le nombre d'enfants admissibles provenant de familles à faible revenu a presque triplé.

Nombre de nouveaux bénéficiaires du Bon d'études canadien et nombre annuel d'enfants admissibles

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de nouveaux bénéficiaires	756	26 177	48 767	64 485	71 602	81 154

Remarque : Le nombre de nouveaux bénéficiaires montre le nombre d'enfants qui ont reçu le BEC pour la première fois au cours des années 2005 à 2010. Il est à noter que ces chiffres se distinguent du nombre total d'enfants ayant reçu le BEC tel que présenté à la page intitulée Sommaire du Rapport sur le Programme canadien pour l'épargne-études de 2010.

Nombre d'enfants admissibles par année	341 732	485 644	626 197	759 008	925 783	948 519

Remarque : Le nombre annuel d'enfants admissibles donne une idée du nombre d'enfants admissibles pendant une année spécifique. Pour cette raison, ces chiffres se distinguent du nombre total d'enfants admissibles au BEC présenté à la page intitulé Sommaire du Rapport sur le Programme canadien pour l'épargne-études de 2010.

Paiements annuels en Bon d'études canadien et nombre de bénéficiaires

En 2010, 205 600 enfants ont reçu 65,18 millions de dollars en Bon d'études canadien. Ce nombre inclut 81 154 nouveaux enfants qui ont obtenu le BEC pour la première fois, mais pas ceux qui n'y étaient plus admissibles en 2010.

Les paiements en Bon d'études canadien ont augmenté considérablement depuis 2005, quand cet incitatif a été créé. Au cours des six dernières années, par l'entremise du Bon d'études canadien, le gouvernement du Canada a remis 219,93 millions de dollars en épargne-études à 292 941 enfants provenant de familles à faible revenu.

Paiements annuels en Bon d'études canadien et nombre de bénéficiaires

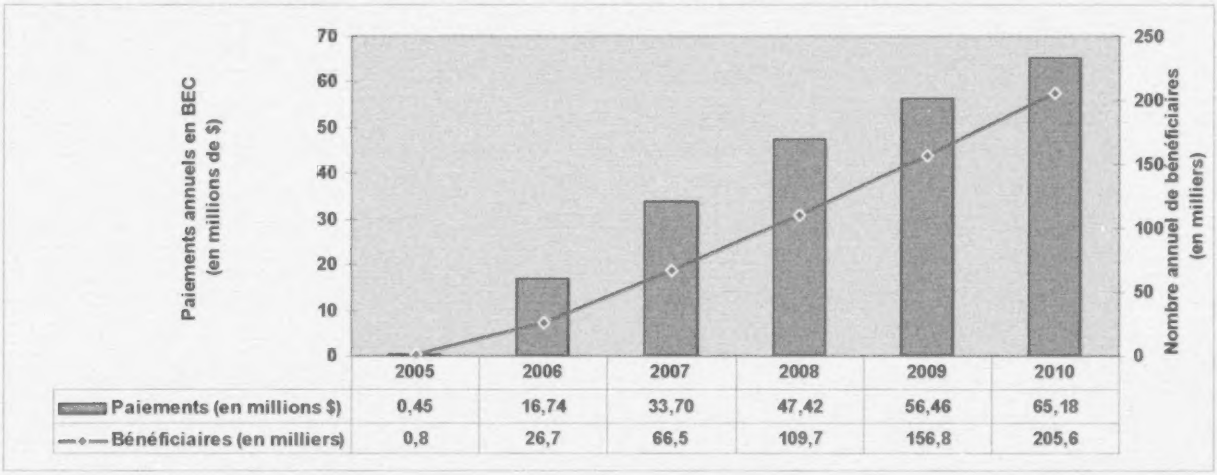

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Paiements (en millions $)	0,45	16,74	33,70	47,42	56,46	65,18
Bénéficiaires (en milliers)	0,8	26,7	66,5	109,7	156,8	205,6

Remarque : Le nombre annuel de bénéficiaires fournit un aperçu du nombre d'enfants qui ont obtenu le BEC au cours d'une année donnée. Pour cette raison, ce nombre annuel est différent du nombre total de bénéficiaires du BEC présenté à la page intitulée Sommaire - Rapport sur le PCEE de 2010.

Taux de participation au Bon d'études canadien par province et territoire et par année

Le taux de participation national au Bon d'études canadien à la fin de 2010 s'élevait à 21,8 %. La Nouvelle-Écosse, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan ont connu une augmentation considérable du taux de participation de 2009 à 2010. Les taux de participation au BEC de la Colombie-Britannique et du Québec étaient supérieurs au taux de participation national en 2010. Le taux de participation au BEC augmente depuis la création de celui-ci en 2005.

Taux de participation au Bon d'études canadien par province et territoire et par année

Province ou territoire	2005 (%)	2006 (%)	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)
Colombie-Britannique	0,3	6,0	15,0	20,2	22,7	24,7
Québec	0,2	5,6	14,1	19,2	22,2	24,5
Ontario	0,1	4,2	11,2	16,4	18,8	21,4
Alberta	0,3	4,9	12,2	15,8	18,4	20,8
Nouveau-Brunswick	0,2	5,2	11,6	15,2	18,5	20,1
Manitoba	0,3	2,9	6,8	9,6	15,4	19,0
Saskatchewan	0,1	3,3	7,2	10,1	15,4	18,0
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2	3,4	8,0	11,6	15,1	17,0
Île-du-Prince-Édouard	0,1	2,7	5,8	10,2	13,1	15,7
Nouvelle-Écosse	0,2	2,8	6,6	9,7	12,5	15,5
Yukon	0,0	2,0	6,2	9,3	11,3	12,9
Territoires du Nord-Ouest	0,0	1,3	3,0	4,1	6,0	7,1
Nunavut	0,0	0,3	0,6	0,7	1,3	1,7
Canada	0,2	4,7	11,8	16,3	19,3	21,8

Épargne effectuée pour les bénéficiaires du Bon d'études canadien

En 2010, 94,8 % des 292 941 bénéficiaires qui ont reçu le Bon d'études canadien depuis 2005 ont aussi fait leur propre épargne dans les REEE. À la fin de 2010, les familles de ces bénéficiaires avaient épargné un total de 839 millions de dollars en REEE. Des cotisations ont été effectuées de 2005 à 2010, même si l'épargne personnelle n'est pas exigée pour recevoir le Bon d'études canadien.

Épargne effectuée pour les bénéficiaires du Bon d'études canadien

En date de	Nombre total de bénéficiaires du Bon d'études canadien	Montant total épargné (en millions de $)	Nombre de bénéficiaires avec de l'épargne	Taux de cotisation (%)
Décembre 2010	292 941	839	277 792	94,8

Cotisations moyennes annuelles par bénéficiaire du Bon d'études canadien

En 2010, la cotisation moyenne effectuée par les bénéficiaires du Bon d'études canadien était de 843 $. Les cotisations moyennes ont augmenté de 2005 à 2007, passant de 741 $ à 949 $. Depuis, les cotisations ont diminué graduellement de 2008 à 2010.

Cotisations moyennes par année

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cotisations moyennes ($)	741	905	949	921	873	843

Sommaire des statistiques sur le Bon d'études canadien par province et territoire

Les statistiques provinciales et territoriales relatives au Bon d'études canadien montrent que les provinces présentant le taux de participation le plus élevé sont la Colombie-Britannique (24,7 %) et le Québec (24,5 %). En 2010, le taux de participation au BEC de l'Ontario était presque identique à celui du taux de participation national.

Sommaire des statistiques sur le Bon d'études canadien par province et territoire en date du 31 décembre 2010

Province ou territoire	Nombre de bénéficiaires (1)	Enfants admissibles au BEC (2)	Taux de participation (3) = (1)/(2) (en %)	Paiement total du BEC (en $)
Colombie-Britannique	41 119	166 642	24,7	30 479 325
Québec	75 382	308 238	24,5	56 379 750
Ontario	110 331	515 545	21,4	84 626 987
Alberta	32 792	157 315	20,8	23 450 800
Nouveau-Brunswick	5 450	27 134	20,1	4 142 627
Manitoba	10 010	52 636	19,0	7 511 369
Saskatchewan	8 479	47 113	18,0	6 247 675
Terre-Neuve-et-Labrador	3 116	18 316	17,0	2 377 125
Île-du-Prince-Édouard	821	5 246	15,7	626 975
Nouvelle-Écosse	5 062	32 657	15,5	3 804 250
Yukon	166	1 289	12,9	119 950
Territoires du Nord-Ouest	143	2 027	7,1	110 425
Nunavut	39	2 298	1,7	28 775
CANADA	292 941	1 343 586	21,8	219 931 632

Comparaison des taux urbains et ruraux de participation au Bon d'études canadien

Le tableau ci-dessous présente une répartition des taux urbains et ruraux de participation au Bon d'études canadien, du nombre de bénéficiaires et du nombre d'enfants admissibles au BEC par province et par territoire en date du 31 décembre 2010. À l'échelle nationale, le taux de participation est plus élevé dans les régions urbaines (23 %) que dans les régions rurales (16,1 %).

Dans certaines provinces et certains territoires, le taux de participation des milieux urbains et celui des milieux ruraux sont très semblables. C'est le cas pour Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Yukon. Ailleurs, l'écart est un peu plus grand, l'Ontario et le Manitoba présentant un écart considérable entre le taux de participation des milieux ruraux et celui des milieux urbains.

Sommaire des statistiques sur le Bon d'études canadien pour les taux de participation par milieux urbains et ruraux

Province ou territoire	Bénéficiaires du BEC			Enfants admissibles au BEC			Taux de participation au BEC (en %)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Colombie-Britannique	37 533	3 586	41 119	148 470	18 172	166 642	25,3	19,7	24,7
Québec	63 415	11 967	75 382	248 992	59 246	308 238	25,5	20,2	24,5
Ontario	101 783	8 548	110 331	449 537	66 008	515 545	22,6	12,9	21,4
Nouveau-Brunswick	5 450*	-	5 450	27 134	-	27 134	20,1	-	20,1
Alberta	28 396	4 396	32 792	129 599	27 716	157 315	21,9	15,9	20,8
Manitoba	8 021	1 989	10 010	35 713	16 923	52 636	22,5	11,8	19,0
Saskatchewan	4 906	3 573	8 479	25 799	21 314	47 113	19,0	16,8	18,0
Terre-Neuve-et-Labrador	1 726	1 390	3 116	10 251	8 065	18 316	16,8	17,2	17,0
Île-du-Prince-Édouard	427	394	821	2 412	2 834	5 246	17,7	13,9	15,7
Nouvelle-Écosse	3 408	1 654	5 062	22 614	10 043	32 657	15,1	16,5	15,5
Yukon	132	34	166	1 012	277	1 289	13,0	12,3	12,9
Territoires du Nord-Ouest	86	57	143	853	1 174	2 027	10,1	4,9	7,1
Nunavut	-	33	33	-	2 298	2 298	-	1,4	1,7
CANADA	255 314	37 627	292 941	1 109 515	234 071	1 343 586	23,0	16,1	21,8

Source des données : page Web « Nombre de chefs de ménage et cartes » de Postes Canada

* Ce nombre comprend les bénéficiaires en milieu urbain et rural.

SOUTIEN À L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Le soutien à l'accès aux études postsecondaires (EPS) s'inscrit dans les efforts du gouvernement pour soutenir les familles canadiennes et les particuliers qui veulent poursuivre des études après avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Le gouvernement fournit des prêts, des subventions et des bourses pour s'assurer que la population canadienne dispose du soutien nécessaire pour entreprendre des études postsecondaires.

Retraits des REEE

En 2010, 287 865 étudiants ont retiré 1,92 milliard de dollars de leurs REEE pour financer leurs études postsecondaires. La moyenne des retraits a augmenté de presque 5 %, passant de 6 370 $ en 2009 à 6 680 $ en 2010.

Retraits des REEE

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
(1) Valeur totale (en milliards de dollars)	0,84 $	1,09 $	1,32 $	1,50 $	1,60 $	1,92 $
(2) Nombre d'étudiants	163 061	193 134	218 834	231 679	251 159	287 865
(3) Moyenne = (1)/(2)	5 151 $	5 644 $	6 032 $	6 474 $	6 370 $	6 680 $

Paiements d'aide aux études et retraits pour les études postsecondaires par année

Les paiements d'aide aux études (PAE) sont des sommes versées à partir d'un REEE à un bénéficiaire admissible pour l'aider à payer les dépenses liées aux études postsecondaires. À ce titre, les PAE comportent la Subvention canadienne pour l'épargne-études, le Bon d'études canadien et les revenus gagnés de l'épargne dans les REEE.

Un retrait pour les études postsecondaires (EPS) est un retrait de cotisations effectuées par le souscripteur d'un REEE lorsque le bénéficiaire est inscrit aux EPS.

En 2010, les étudiants de niveau postsecondaire ont retiré 1,92 milliard de dollars de leurs REEE afin de payer leurs études. Cela représente une augmentation de 323 millions de dollars (20 %) en retraits dans les REEE par rapport à 2009, année où les étudiants ont retiré 1,6 milliard de dollars. Globalement, il s'agit d'une augmentation considérable sur une période de douze mois.

Paiements d'aide aux études et retraits pour les études postsecondaires par année

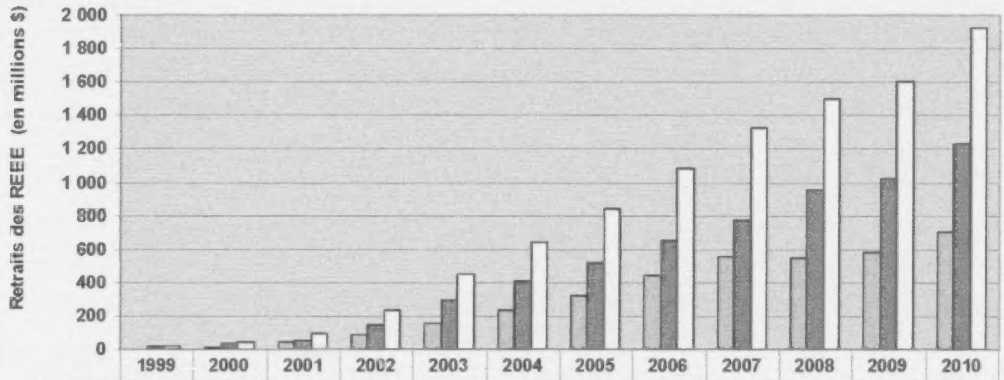

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PAE	1	7	40	90	158	236	324	438	552	544	580	697
EPS	13	38	55	145	292	403	516	648	772	956	1 020	1 226
Total	14	45	95	235	450	639	840	1 086	1 324	1 500	1 600	1 923

Taux de retraits des REEE pour entreprendre des études postsecondaires par année et par âge

En 2010, le taux de retraits des REEE le plus élevé, soit 49,1 %, a été observé pour le groupe des étudiants âgés de 19 ans, ce qui signifie que 49,1 % des personnes âgées de 19 ans ayant des REEE ont effectué un retrait en 2010. Le tableau ci-dessous montre que la plupart des retraits des REEE s'effectuent quand le bénéficiaire est âgé de 18 à 21 ans.

Le taux de retraits à partir des REEE est calculé selon le nombre de bénéficiaires qui ont retiré de l'actif afin de poursuivre des études postsecondaires divisé par le nombre total de bénéficiaires dans le même groupe d'âge.

Taux de retraits à partir des REEE par année et par âge

Âge	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)
17	3,9	3,9	3.9	4,1
18	43,2	41,8	41,3	43,8
19	50,0	47,7	46,1	49,1
20	43,0	40,8	40,1	41,8
21	34,9	33,3	33,1	34,9
22	22,4	20,4	20,5	22,2
23	13,2	10,9	10,6	11,9
24	6,8	6,0	5,4	6,1
25	3,0	3,0	3,0	3,2
26	1,3	1,4	1,4	1,8

STATISTIQUES DE BASE SUR LA POPULATION

Les données de base sur la population ont été recueillies à partir des données du Recensement de 2006 de Statistique Canada. Ces statistiques sont utilisées dans le présent rapport pour calculer les taux de participation à la SCEE par province et territoire et par groupe d'âge ainsi que le taux de participation total à la SCEE.

Nombre projeté d'enfants par groupe d'âge et par province et territoire en 2010 d'après les données du Recensement de 2006

Province ou territoire	Groupe d'âge				
	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 17	0 à 17
Alberta	213 300	208 500	213 000	137 000	771 800
Colombie-Britannique	204 700	216 300	240 600	160 200	821 800
Manitoba	71 500	71 800	79 600	51 300	274 200
Nouveau-Brunswick	33 900	35 700	40 000	26 800	136 400
Terre-Neuve-et-Labrador	21 300	22 400	25 900	17 200	86 800
Territoires du Nord-Ouest	3 000	3 300	3 400	2 100	11 800
Nouvelle-Écosse	42 400	44 100	51 200	34 500	172 200
Nunavut	3 300	3 500	3 400	1 900	12 100
Ontario	678 100	723 200	810 900	522 700	2 734 900
Île-du-Prince-Édouard	6 600	7 100	8 300	5 600	27 600
Québec	374 700	384 300	413 800	283 700	1 456 500
Saskatchewan	60 500	60 100	63 500	41 300	225 400
Yukon	1 500	1 500	1 900	1 200	6 100
Canada	1 714 800	1 781 800	1 955 500	1 285 500	6 737 600

Source des données : Statistique Canada

TERMES ET DÉFINITIONS DU PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

BÉNÉFICIAIRE
Le bénéficiaire d'un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) est habituellement un enfant, mais peut aussi être toute autre personne que le souscripteur du REEE désigne et qui recevra de l'argent pour financer des études postsecondaires. Le bénéficiaire recevra cet argent sous forme de paiements d'aide aux études, lesquels seront versés selon les modalités propres au REEE.

BON D'ÉTUDES CANADIEN
Un Bon d'études canadien (BEC) est une subvention offerte par le gouvernement du Canada afin d'aider les familles à revenu modeste à commencer à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. Un BEC est versé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), et ce, directement dans le REEE de l'enfant qui est un bénéficiaire désigné et dont le parent ou le tuteur est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants.

EFFETS DU MARCHÉ SUR L'ACTIF DES REEE
Les effets du marché sur l'actif des REEE peuvent être estimés d'après les variations de la valeur de l'actif des REEE et l'entrée d'argent nette des comptes des REEE. Ainsi, les effets du marché correspondent à la valeur de l'actif des REEE moins l'entrée d'argent nette des comptes de REEE.

ÉTUDES POSTSECONDAIRES
Les études postsecondaires sont des programmes d'apprentissage offerts par les établissements d'enseignement désignés (p. ex. des universités, des cégeps ou d'autres établissements reconnus) au Canada ou à l'étranger.

FOURNISSEURS DE REEE
Les fournisseurs de REEE sont des organisations financières telles que des banques ou des caisses populaires, ou alors des planificateurs financiers agréés et des courtiers en régimes collectifs qui offrent des REEE au public. Ils gèrent tous les montants versés dans le régime et s'assurent que les paiements provenant du REEE sont conformes aux modalités du régime ainsi qu'aux lois qui le régissent.

PAIEMENT D'AIDE AUX ÉTUDES (PAE)
Un paiement d'aide aux études (PAE) est l'argent provenant d'un REEE qui est versé à un bénéficiaire admissible pour l'aider à poursuivre ses études postsecondaires. Un PAE est composé de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, du Bon d'études canadien et des revenus provenant des cotisations versées dans le REEE.

PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES
Il s'agit d'un programme au sein de Ressources humaines et Développement des compétences Canada chargé de l'exécution de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et du Bon d'études canadien dans le but d'inciter les Canadiens à commencer à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants, et ce, dès le plus jeune âge de ceux-ci, au moyen d'une souscription à un REEE.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES
Un régime enregistré d'épargne-études est un compte d'épargne-études pouvant aider les Canadiens à épargner en vue d'études postsecondaires. Il est enregistré par le gouvernement du Canada et permet à l'épargne de croître à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire désigné du REEE s'inscrive à un programme d'études postsecondaires.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA
Ressources humaines et Développement des compétences Canada est le ministère du gouvernement du Canada qui a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiens à faire de bons choix afin que leur vie soit productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

RETRAIT À PARTIR DU REEE
Un retrait à partir du REEE est tout retrait effectué à partir d'un REEE pour financer les études postsecondaires et comprend les paiements d'aide aux études et les retraits pour les études postsecondaires.

RETRAIT POUR LES EPS
Un retrait de cotisations effectuées par le souscripteur du REEE lorsqu'un bénéficiaire est inscrit aux EPS (études postsecondaires).

SOUSCRIPTEUR
Un souscripteur est une personne qui ouvre un REEE et peut y verser des cotisations au nom d'un bénéficiaire désigné. Il peut s'agir d'un parent, d'un grand-parent, d'une tante, d'un oncle, d'un frère ou d'une sœur, d'un ami ou du bénéficiaire.

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES
Une Subvention canadienne pour l'épargne-étude (SCEE) est une subvention offerte par le gouvernement du Canada afin d'inciter les parents, la famille et les amis à épargner pour les études postsecondaires d'un enfant. Les SCEE sont versées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, et ce, directement dans un REEE dont l'enfant est un bénéficiaire désigné.

SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES SUPPLÉMENTAIRE
Il s'agit d'un paiement excédant la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base; c'est une somme accordée par le gouvernement du Canada pour inciter les Canadiens à épargner en vue des études postsecondaires d'un enfant, versée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) directement dans un REEE dont l'enfant est un bénéficiaire désigné.